



DÉPARTEMENT
DU GARD

ARRONDISSEMENT
de NIMES

CANTON DE REDESSAN

COMMUNE DE SERNHAC
30210

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

SERNHAC, le 27/04/2020

Inscrivez-vous sur notre site
à la newsletter et recevez nos
dernières actualités

Contact Mairie

Votre email

Sujet

Votre message

Envoyer

mairie-sernhac.com

Mairie de Sernhac

25 rue des Bourgades
30210 SERNHAC

Tél : 04 30 06 52 30
secretariat@mairie-sernhac.fr

www.mairie-sernhac.com



Mairie de Sernhac

Réouverture du groupe scolaire.

Chères Sernhacoises, chers Sernhacois,

Comme vous l'avez sans doute appris, le dé-confinement progressif voulu par le Président de la République commencerait par une réouverture graduée des écoles à partir du 11 mai, si leur sécurité sanitaire est assurée.

Les grandes sections, les CP et CM2 seraient les classes concernées en premier lieu. Comme chacun le sait aussi, les plus grandes incertitudes demeurent quant aux modalités d'application de cette mesure. Le ministre de l'éducation n'a pour l'instant défini que des « grands principes » et nous assure de « beaucoup de souplesse locale ». Aucun des acteurs du groupe scolaire, parents d'élèves, professeurs, mairie ne possède pour le moment d'informations supplémentaires fiables, même si le Président Macron a évoqué l'idée d'une rentrée pour les élèves le 12 mai, sans caractère obligatoire et « selon les territoires ».

Quoiqu'il en soit, la municipalité actuelle et celle nouvellement constituée s'organisent pour répondre aux exigences d'une éventuelle réouverture.

Nous avons réalisé un mémento qui met en place « une pédagogie du virus » à destination de nos enfants afin qu'ils sachent comment se défendre.

Nous avons commandé du gel hydro alcoolique, du savon, des gants, des masques, des tabliers en plastiques, des charlottes, nous avons adapté l'ensemble des produits d'entretien utilisés aux nouvelles exigences sanitaires imposées par la crise du Coronavirus.

Nous réfléchissons à « l'aménagement » de l'accueil des enfants et des parents, à la périodicité de la désinfection des locaux, à la mise en œuvre de la sécurité autour du groupe scolaire et à l'organisation des repas des élèves.

COUPON REPOSE INSCRIPTION NEWSLETTER UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES QUI N'ONT PAS INTERNET

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

[A nous retourner en mairie – 25 rue des Bourgades – 30210 SERNHAC](#)



Nous recherchons activement des informations sur une éventuelle utilisation des tests de dépistage.

Cette situation inédite est aussi l'occasion de nous souvenir que le cœur de l'école bat au même rythme que celui de la commune. Nous avons donc tous un rôle à jouer dans cette éventuelle réouverture, le plus évident étant de montrer aux enfants de Sernhac comment se comporter dans une telle situation.

Retenons que, dans cette période confuse, notre préoccupation demeure la sécurité sanitaire de tous les acteurs du groupe scolaire, du personnel communal et de tous les Sernhacois, jeunes comme aînés.

Si l'heure de la réouverture vient, nous déclinerons ces mesures dans des actions plus concrètes et nous vous en tiendrons informé sur notre site internet.

Poursuite des services sociaux et aide à la déclaration fiscale.

Engagé depuis plusieurs semaines déjà, le CCAS agit sur le territoire communal en faveur de nos anciens, des personnes les plus fragiles et isolées en répondant à de nombreuses demandes : courses, pharmacie et envoi de courrier.

Nous tenons à vous informer qu'au-delà du 11 Mai, les services proposés seront maintenus durant plusieurs semaines.

Conscients de la baisse du moral de certains d'entre vous, nous vous rappelons que vous pouvez joindre le secrétariat de la Mairie ou un membre du CCAS qui vous recontactera par téléphone dans les plus brefs délais.

Nous souhaitons également vous proposer sur rendez-vous, dès le 18 Mai, une aide à la déclaration d'impôts sur le revenu. Pour mémoire, les délais de dépôt sont :

- Le Lundi 08 Juin 2020 à 23H59 pour les déclarations internet.
- Le Lundi 12 Juin 2020 à 23H59 pour les déclarations papier.

Réouverture de la déchetterie.

Nous avons contacté la Communauté de Communes Du Pont-du-Gard quant à la réouverture éventuelle début Mai de la déchetterie de Meynes. Dès que nous aurons des informations complémentaires à ce sujet nous vous tiendrons informés.

En attendant, nous vous invitons à conserver vos déchets verts dans vos jardins.

Néanmoins, dès maintenant, vous avez la possibilité de vous rendre à la déchetterie de Redessan ou de Marguerittes avec votre justificatif de domicile et pièce d'identité.

Mairie de Sernhac
25 rue des Bourgades
30210 SERNHAC

Tél : 04 30 06 52 30
secretariat@mairie-sernhac.fr

www.mairie-sernhac.com



Mairie de Sernhac